

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022



PRÉSENTATION DU SYNDICAT

302

SURFACE DU BASSIN
VERSANT (en km²)

306

LINÉAIRE DE COURS
D'EAU SOUS
COMPÉTENCE (en km)

2

DEPARTEMENT (16 et
87)

120

SUPERFICIE DES
ZONES HUMIDES
(en km²)

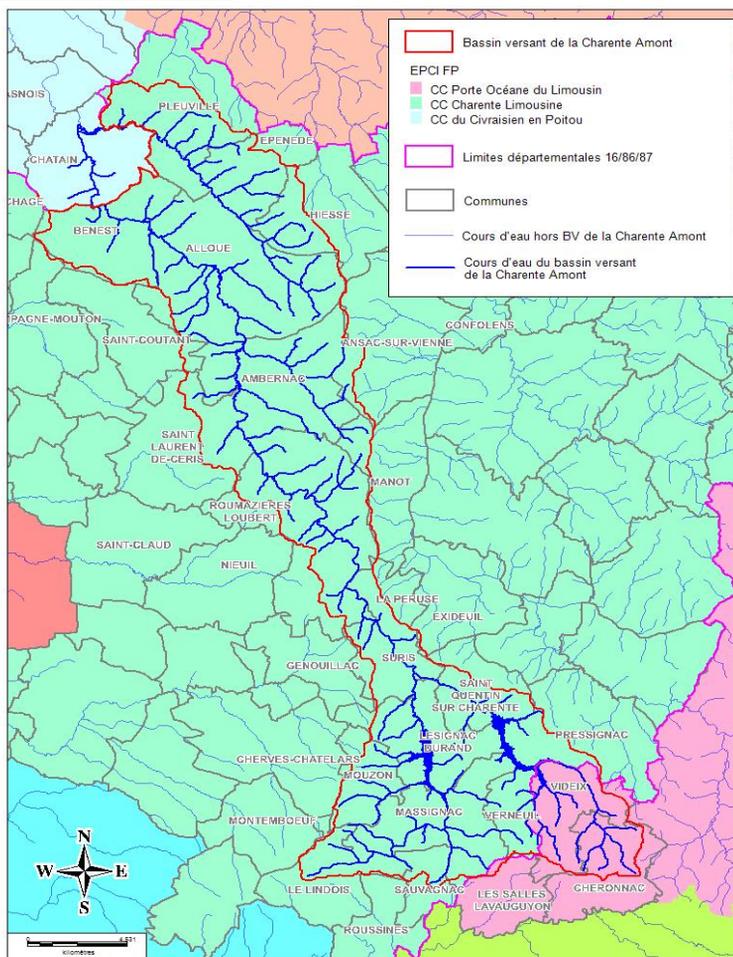
9 206

POPULATION
STATUTAIRE

Territoire de compétence

2

EPCI



GOVERNANCE

15

ÉLUS TITULAIRES DU
COMITÉ SYNDICAL

7

MEMBRES DU
BUREAU

Le Président:
LABARUSSIAS
Matthieu

Les Vice-Président:
VOUZELLAUD Raymond



SERVICES



SERVICE ADMINISTRATIF

0.25 ETP



SERVICE TECHNIQUE

2 ETP

COMPÉTENCES ET ACTIONS EN COURS

► COMPÉTENCES EXERCÉES



1° L'AMÉNAGEMENT D'UN BASSIN OU D'UNE FRACTION DE BASSIN HYDROGRAPHIQUE



2° L'ENTRETIEN ET L'AMÉNAGEMENT D'UN COURS D'EAU, CANAL, LAC OU PLAN D'EAU, Y COMPRIS LES ACCÈS À CE COURS D'EAU, À CE CANAL, À CE LAC OU À CE PLAN D'EAU

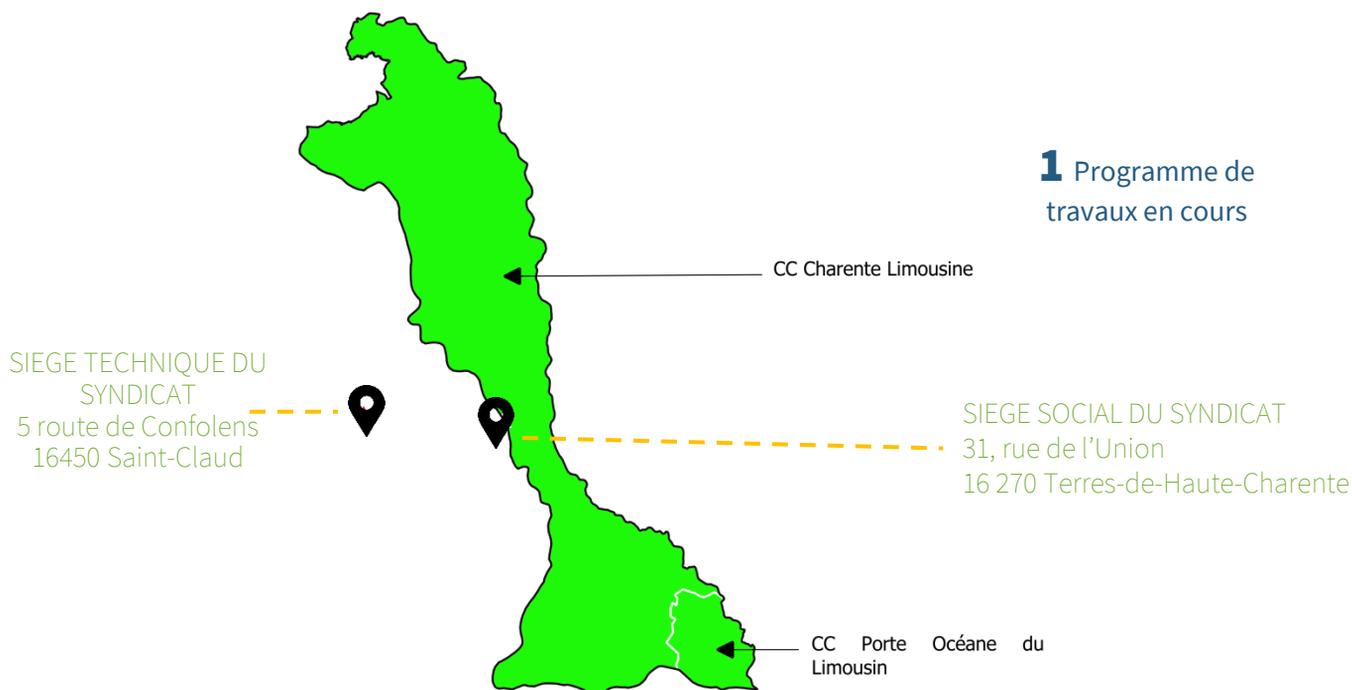


5° LA DÉFENSE CONTRE LES INONDATIONS



8° LA PROTECTION ET LA RESTAURATION DES SITES, DES ÉCOSYSTÈMES AQUATIQUES ET DES ZONES HUMIDES AINSI QUE DES FORMATIONS BOISÉES RIVERAINES

► OUTILS DE PROGRAMMATION EN PLACE



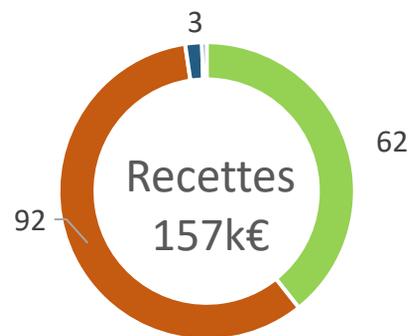
PROGRAMME	DATES	ÉTAT D'AVANCEMENT
PPG 1 Charente	2008 - 2015	100 %
PPG 2 Ensemble du territoire du SMACA	2023-2027	1 ^{er} tranche en 2023

Un nouveau programme pluriannuel de gestion est en cours d'élaboration, ce PPG intégrera toutes les nouvelles zones annexées par le SMACA suite à la prise de compétence GEMAPI en 2018. Le dépôt de la DIG est envisagé courant 2023, pour une première tranche de travaux en 2024.

► FONCTIONNEMENT



- 012- charges de personnel et frais assimilés
- 011- charges à caractère général
- 65- autres charges de gestion courante



- 74- participations CDC (taxe GEMAPI)
- 74-subvention poste et avance AAP
- 74-Participations régions

► INVESTISSEMENT



- Frais notaire
- Matériel de transport



- FCTVA

► BILAN

56 656

Excédent DE FONCTIONNEMENT
DE L'EXERCICE

8 395

DEFICIT D'INVESTISSEMENT DE
L'EXERCICE

0€

RESTES A RÉALISER

124 210

REPPORT N-1
FONCTIONNEMENT

29 710

REPPORT N-1
INVESTISSEMENT

180 867

REPORT EN FONCTIONNEMENT
EXERCICE N+1

21 315

REPORT EN
INVESTISSEMENT
EXERCICE N+1

LES ACTIONS DE L'ANNÉE

- Gestion administratif (RIFSEEP, ATD,...)
- Rédaction diagnostic et enjeux du prochain PPG

JANVIER

FÉVRIER

- Finition diagnostic du prochain PPG
- Réalisation de carte pour le prochain PPG
- Réunion EPTB tête de BV
- Vote du budget/ compte administratif
- Dépôt DIG AAP zones humides

MARS

AVRIL

- Demande solde subvention
- Terrain zone d'incision Charente
- Détermination action PPG
- Formation mulettes

MAI

JUIN

- Elaboration du rapport d'activité
- Préparation budget et DOB
- Rédaction diagnostic PPG
- Réunion programme d'action Guerlie

- COTECH 1 PPG
- Terrain bassin versant Guerlie
- Début Marché AAP ZH
- Formation M57

- COPIL 1 PPG
- Détermination action PPG
- Analyse des offres marché AAP zones humides et choix entreprise
- Formation GEMAPI
- Réunion Collège MA Charente eau
- Réunion Tête de BV EPTB

- COPIL 2 PPG
- Analyse questionnaire COPIL
- Accord action du PPG avec le SAGE et le SDAGE
- Formation hydromorphologie

JUILLET

AOÛT

- Rédaction des fiche action PPG
- Terrain zone hydromorphologie
- Arrêté DIG AAP zones humides

- Rédaction fiche action et DIG
- Chiffrage des actions
- Rédaction dossier UDAP AAP zones humides
- Réunion avec CDC Porte Océane du Limousin pour les cotisations 2023
- Réunion chantier d'insertion CL

SEPTEMBRE

OCTOBRE

- Chiffrage action PPG
- CS présentation action et chiffrage PPG
- Réunion programme d'action Guerlie
- Formation marché publique

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

- Visite terrain travaux AAP
- Réunion préparatoire conférence GEMAPI
- Réunion mission plan d'eau
- Réunion avec la CDC Charente Limousine pour les cotisations 2023
- Forum TMR Lathus
- Réseau TR zones humides

- Rencontre DDT pour le PPG
- Conférence GEMAPI Charente Limousine
- Demande subvention 2023
- Réunion plan d'action Guerlie

LES ACTIONS DE L'ANNÉE

► Programme pluriannuel de gestion

L'année 2022 a été consacrée à la mise en place du prochain PPG. L'état des lieux et le diagnostic a été finalisé en début d'année, ainsi que les différentes cartes. Suite à cela les premières réunions de concertation ont eu lieu.

L'état des lieux et diagnostic a tout d'abord été présenté et validé par les partenaires techniques et financier, lors du COTECH du 16/05/2022. Puis, lors du COPIL n°1 du 09/06/2022 la même présentation a été faite aux élus. Au cours de ce comité les enjeux et objectifs du territoire ont été validés et hiérarchisés par les élus.

Un deuxième COPIL a eu lieu le 06/07/2022 en présence des élus, communautés de communes et partenaires afin de valider et prioriser les actions du programme.

Suite à cette réunion, le chiffrage des actions selon plusieurs scénarii a été réalisé, Enfin, lors du comité syndical du 12/10/2022 le programme d'action du futur PPG a été validé par les élus, qui ont choisi un scénario.

Le programme d'action sera donc concentré sur le sous bassin de la Guerlie, avec la problématique des efflorescences de cyanobactéries dans le plan d'eau en période estivale.

Le reste de l'année a été consacré en la fin des rédactions des fiches actions et aux commencement de la rédaction de la DIG.

Des rencontres avec les DDT et les deux communautés de communes ont aussi été organisées, afin de les informer de l'avancement du PPG,



► Programme d'action Guerlie

En 2022, l'EPTB a mis en place une stratégie locale sur le bassin versant de la Guerlie, pour répondre à la problématique des efflorescences de cyanobactérie. Pour la mise en place de cette stratégie, plusieurs réunions ont été réalisées entre les différents partenaires du projet, SMACA compris.

Un programme d'action, pour la reconquête de la qualité de l'eau de la Guerlie, a été coconstruit entre l'EPTB et les différents partenaires du projet (SMACA; CA 16 et CA 87, CIVAM, CEN, CDC Porte Océane du Limousin, CDC Charente Limousine, Agence de l'eau Adour Garonne)



SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT DU
BASSIN DE LA
CHARENTE AMONT

📍 31, rue de l'Union
16 270 Terres-de-Haute-Charente
☎ 05.45.85.38.64
✉ smaca@orange.fr

▶ APPEL A PROJETS (AAP) « RESTAURATION DES ZONES HUMIDES DE TETE DE BASSIN VERSANT »

L'année 2022 a été rythmée par l'obtention de la majeure partie des conventions entre le maître d'ouvrage et les propriétaires et exploitants des parcelles concernées par les travaux et aménagements du projet.

La DIG a ensuite été déposée auprès des services de la DDT Haute-Vienne. L'instruction a duré 5 mois, et l'arrêté de DIG a été signé le 22 août par les préfètes de Haute-Vienne et Charente.

Parallèlement à cette instruction, le marché public a été élaboré et publié. Suite aux critères de l'analyse des offres, c'est l'entreprise Rivolet AREA qui est devenue titulaire du marché et qui exécutera les travaux définis. Celle-ci a effectué la visite de l'entièreté des sites en compagnie des techniciennes afin d'élaborer les fiches d'état initial.

La fin d'année 2022 a également été consacrée d'une part au montage du dossier de Déclaration Préalable auprès de l'UDAP Haute-Vienne, concernant les travaux à l'intérieur des périmètres du site inscrit « Cratère Météoritique de Rochechouart » et du monument historique « Église Sainte-Marie-Madeleine » sur la commune de Videix.

